

ABONNEMENTS.

Canada... \$3.00
Etats-Unis (en or)... 3.50
Canada... \$1.50
Etats-Unis... 1.75

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVN.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne, etc. \$0.08
Chaque insertion suivante par ligne, 0.02

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés à M. ADOLPHE OUMET

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN



AUX ABONNÉS!

Les abonnés en retard dans le paiement de leurs contributions sont priés de vouloir bien régler leur compte le plus tôt possible...

Nos abonnés qui appartiennent tous à la classe la plus intelligente de notre société comprendront sans peine le but et l'objet de notre demande.

Journal parfaitement indépendant, en dehors des faveurs ministérielles et gouvernementales, le Franc-Parleur ne compte et n'a toujours compté, pour exister, que sur le bon vouloir et l'honnêteté de ses abonnés.

Il est donc inutile de vouloir ici inciter nos amis à remplir un devoir.

Les sacrifices que nous avons faits sont assez connus pour que nous ne jugions pas à propos de le rappeler en ce moment.

Nous comptons donc sur leur dévouement à une œuvre pour laquelle nous travaillons sans relâche, surtout depuis les deux dernières années.

ADMINISTRATION.

ROSE DE BRETAGNE

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

Ce n'est pas une chose indifférente de revoir son pays ; on a avec lui des affinités mystérieuses. Si en le revoyant, nous disons : Voici mon pays, ce n'est rien ; mais si nous disons : Voici le pays, c'est qu'alors nous avons langui loin de lui, c'est que nous avons besoin de nous plonger dans son air, comme un enfant malade a besoin d'être tenu dans les bras de sa nourrice.

Le pays ! Comment dire, comment exprimer la différence qu'il y a entre dire : le pays ! ou bien dire : mon pays ! Le pays, pour Jean-René, ce n'était pas la France, ni même la Bretagne, c'était l'étroit espace où il avait circulé enfant ; il retrouvait sur cette terre la fraîcheur et le calme de sa vie.

—Jean-René manque ici, il semble en regardant les prés et les chemins que la marque de ses pieds s'y voit encore ; pour moi, il me semble que je marcherais mille ans sur la terre, que mes pieds ne marqueraient seulement pas dans la poussière.

—Nous irons à Sainte-Barbe, dit Anne qui regardait Rose avec inquiétude, et Jean-René reviendra.

—Et vous serez notre bru, ajoutait Lecouëdic.

—Je ne sais, dit Rose, ce que j'ai, si c'est une maladie, il faudra parler à M. Conjean, mais il me semble que j'ai dans le cœur comme un creux, et que si on vous y jetait, vous Anne, et vous aussi Lecouëdic, et avec vous Jean-René, et avec lui tout ce qu'il y a sur la terre, on ne le remplirait pas ; il me semble que l'amitié que j'ai pour vous passe en moi comme les vagues de la mer passent sur les rochers, en les couvrant et les découvrant sans jamais s'y arrêter.

—En aimez-vous un autre que Jean-René ? dit Anne par un effort sublime, dites-nous le, je le consolerais et je vous donnerais tout de même ma belle jupe de drap et ma coiffe brodée.

—Un autre ? dit Rose en fondant en larmes, vous savez aussi bien que moi que je ne connais que lui sur la terre.

—Laissez-la, dit Lecouëdic à sa femme qui allait encore parler, laissez-la, ni vous, ni moi ne pouvons connaître son intérieur, et ici il ne faut ni reproches, ni conseils ; et s'étant levé il reprit son ouvrage.

Cependant Kellec et Jean-René approchaient de Quimperlé. Chaque détour du chemin arrachait à Jean-René des rires, des exclamations et des larmes. Kellec le regardait avec une curiosité croissante ; il avait l'impression que quelque chose de grand se préparait.

—Marchons, dit Jean-René, afin d'arriver avant la nuit ; le mendiant reprit son bâton et tous deux continuèrent leur route. Jean-René courait, puis s'arrêtait à terre pour attendre le vieillard, disant qu'il ne pouvait plus avancer, qu'il allait mourir, puis riait et reprenait sa course.

A quelque distance de la ville, ils aperçurent dans un ravin un homme couché sur le ventre, étendu et immobile ; des haillons malpropres le couvraient, un vieux sac troué était placé à côté de lui avec son bâton. A son aspect, Kellec s'arrêta et le montra à Jean-René : il est peut-être dans la peine, dit-il.

A ces mots, l'homme couché se releva, il gravit vivement le ravin et se plaça devant Kellec : — Il y a plus d'un jour, dit-il, que je suis dans la peine, me reconnaissez-vous ?

—Seigneur Jésus, Seigneur Jésus, dit le vieillard qui chancelait en tremblant dans son sac et en tira vivement du pain. C'est vous, c'est vous, mon pauvre garçon, mon pauvre Joseph ! La malice du monde est grande ! Seigneur, d'où venez-vous ?

—Vous savez bien, dit-il, qu'il y a du monde de trop sur la terre.

—Allons, allons, dit le vieillard, ne dites pas ces mots-là. Le temps passe, le jugement approche pour tout le monde. La malice du monde est grande, mais la patience du pauvre crie vengeance, vous le savez bien.

—Jean-René, dit-il au soldat, voici mon garçon, ! Celui-ci considérait un moment le fils de Kellec. Il était pâle, hâve ; ses cheveux blancs tombaient à plat de chaque côté de ses joues ; il avait le nez droit, les yeux bleus, la bouche mince, les lèvres pâles et les dents blanches ; l'aspect général de sa personne indiquait la faiblesse et la timidité, mais il y avait quelque chose d'aigu dans ses regards et quelque chose de froid dans son sourire.

En le regardant, Jean-René eut un frisson d'horreur qui se communiqua au vieux Kellec et même à son fils ; une contrainte froide saisit les trois hommes.

—Jean-René n'avait point assisté à tout cet entretien ; croyant à une dispute, il avait quitté les deux hommes et avait pris sa course vers le Bois-à-l'Abbé.

—Ils sont à Lorient, et ils reviennent ici demain, dit le fils de Kellec avec un mouvement d'épaule épouvantable ; je vous dis qu'il y a trop de monde sur la terre...

—Taisez-vous, dit le vieux Kellec, qui frappa la terre de son bâton ; taissez-vous, ne perdez pas votre âme.

—La justice ! s'écria le mendiant, la justice ! cela ne suffit pas, et je ne sais plus où est mon âme. Qui donc vous a arraché ainsi les entrailles, que vous ne vous souvenez plus de ce que nous avons vu il y a vingt ans, le corps de ma sœur Marie, couché par terre dans notre cabane. Votre fille ! votre fille ! ma sœur !

—Taisez-vous, dit encore le vieux Kellec. Grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ ajouta-t-il après un silence, en baissant la tête et en rougissant un peu, je suis trop grand pour la vengeance, et, dit-il encore en se redressant sur son bâton, trop petit pour la justice. Si la malice du monde est grande, le Seigneur Dieu est tout-puissant.

Jean-René n'avait point assisté à tout cet entretien ; croyant à une dispute, il avait quitté les deux hommes et avait pris sa course vers le Bois-à-l'Abbé. Il s'arrêta quelquefois, n'en pouvant plus, essayant quelque réminiscence des airs d'autrefois, que les larmes et le rire arrêtaient dans sa gorge. Au moment d'arriver, ne sachant quel chemin prendre, il courait par les prés, puis, songeant à faire une surprise, il essayait d'un troisième chemin qui devait tourner derrière la maison ; il perdit ainsi beaucoup de temps, courant, se hâtant, fou de joie ; malgré tout de hâte, il arriva enfin.

En ce moment, Rose et les deux bonnes gens étaient dans la maisonnette, Lecouëdic fumant dans l'âtre, Anne taillant la soupe ; Rose, assise sur le bout du banc qui garnissait un des côtés de la table, les mains croisées sur les genoux, la tête baissée, regardait sans la voir la chèvre blanche, qui la caressait en dépit de son silence et de son immobilité.

—Vous souvenez-vous, Anne ? dit Lecouëdic en frappant sa pipe contre le mur pour en faire tomber la cendre, vous souvenez-vous ? Nous étions comme cela tous les trois quand le seigneur de Kerquido est venu pour mettre Rose en service chez lui.

—Oui, dit Anne, avec un soupir, il n'y avait pas encore huit jours que Jean-René était parti.

—Et Rose a voulu rester. — Oui, dit Anne, mais voyez, ajouta-t-elle en montrant Rose, je ne sais où est son esprit.

On était aux premiers jours de mai. Les premiers étaient chargés, non pas de fleurs mais de boutons roses, déjà parfumés. Les cerisiers semblaient couverts de neige, tant leurs fleurs étaient nombreuses ; un frémissement doux courait dans l'air, on n'aurait pas pu dire si c'était le battement d'aile des oiseaux ou seulement la brise qui passe au-dessus des plantes quand elles sont en fleur. Bara-dû elle-même, la vache noire, en rentrant à l'étable, tournait la tête de tout côté.

Le soleil allait se coucher, et des teintes rosées comme celles de l'aurore éclairaient le devant de la maison, tandis que le versant des collines était déjà dans l'ombre.

La porte de la maisonnette était tout éclairée du soleil couchant, et pleine de ses rayons.

Atme leva la tête. Touchant du doigt Lecouëdic et Rose elle montra la porte. Et tous trois restèrent immobiles. Elle était pâle et ses lèvres tremblaient.

—J'ai entendu le pas de Jean-René, dit-elle en s'affaissant sur le banc où était Rose ; au moment même l'ombre du soldat parut dans le cadre éclairé de la porte, et presque au même moment il parut lui-même, et sans pouvoir parler il s'appuya sur l'épaule de son père.

Anne éclata en sanglots, alors Jean-René revint à lui et la prit dans ses bras. (A continuer.)

Le soir à table : — Oh ! s'écria Madame avec surprise et terreur que ce perdreau est faisandé ! — C'est vrai, répond Monsieur, qui est censé avoir tué la bête le matin. Voilà ce que c'est que d'ouvrir la chasse si tard !

LETTRES A L'HON. L. A. DESSAULLES. DOUZIÈME LETTRE.

(Suite.)

Si Galilée avait été un bon religieux en même temps qu'un astronome célèbre, comme le P. Secchi, notre contemporain, nul doute que l'action de la police pontificale sur sa personne et ses travaux n'ait été réduite aux procédés les plus confiants et les plus courts.

Un cardinal d'une réputation de science et de piété incontestable, comme Bellarmin, Baronius, Tolet, l'aurait mandé et lui aurait fait part sans mystère de la résolution prise par le Pape. Il lui aurait dit qu'à la suite d'un conseil de cabinet, dans lequel les hauts sénateurs et leur suprême hiérarchie avaient visé les dépêches qui arrivaient de tous les points de la Péninsule, on avait jugé à propos de suspendre jusqu'à nouvel ordre le mouvement des universités italiennes, qui s'éprenaient d'une ardeur trop fébrile pour toutes ses découvertes. Le cardinal chargé de cette mission aurait exprimé au professeur la confiance que sa docilité inspirait au Pape et la discrétion qu'il attendait de lui pour ne plus parler de ce sujet de controverse, ou du moins pour en parler de manière à apaiser la curiosité publique plutôt qu'à l'irriter. Les supérieurs du jésuite astronome eussent été avertis à leur tour, et la cour romaine, en apprenant le bon effet de ces instructions confidentielles sur les partisans les plus exaltés des idées nouvelles, eût laissé le professeur continuer son cours d'astronomie au Collège Romain. Mais avec Galilée, ce n'était plus cela. En sa personne, on avait affaire à un laïque jaloux du pouvoir ecclésiastique, épris de ses systèmes et orgueilleux de sa popularité, catholique au fond, nous le voulons bien, mais ne voyant que la science et ses progrès, avec des mœurs lamentables et des relations plus détestables encore. Qu'on fût protestant ou indifférent, peu lui importait, pourvu qu'on eût le feu sacré de l'astronomie et des études polytechniques avec leurs applications diverses à l'art nautique, militaire ou industriel.

En Italie, ses intimes n'étaient pas une meilleure caution pour lui, sauf le P. Castelli et quelques autres en bien petit nombre. Mais le P. Foscarini, le grand prédicateur carme, se lançait dans les utopies de toute sorte avec une témérité qui ne s'est pas éteinte avec lui chez certains individus de son ordre. Mais le P. Campanella était une tête volcanique, qui ajoutait aux découvertes philosophiques et scientifiques des passions politiques et des entreprises absolument subversives. La république des Solariens, la Cité du Soleil, en avait fait un patriarcat de Menilmontant, deux siècles avant l'Enfantin. Les théologiens d'Etat de l'ingrate république de Venise, fra Paolo et fra Fulgenzio, étaient, comme dans tous les temps et tous les pays, des vipères au sein du clergé ; ce qui n'empêchait pas Galilée, qui comptait pour rien les vices théologiques, de correspondre amicalement avec eux. Priez donc un pareil personnage de passer dans le cabinet d'un cardinal pour y prendre des avis confidentiels et comptez sur sa discrétion pour les mettre à exécution sans les trahir !

Evidemment, Paul V, Urbain VIII, les Eminences Barberini et Bellarmino, eussent été des dupes s'ils avaient eu recours à un pareil moyen. Alors, que restait-il à faire ? Considérer l'état de la question et voir quel parti la politique du Vatican pouvait en tirer pour arriver à ses fins.

Or, l'état de la question en 1615, le voici : Entre gens d'Eglise de tous les rangs, les avis sur le système de Copernic étaient partagés. Les uns pensaient que le sens littéral de la Bible devait être d'autant plus rigoureusement maintenu, que les protestants montraient assez quel abus on pouvait faire de la parole de Dieu, en la faisant passer du sens littéral au sens figuré par esprit de fantaisie et de libre examen. Ceux-là pensaient aussi que le système de Copernic ne s'appuyait pas sur des preuves cosmologiques complètes ; d'autres allaient plus loin, et arguaient que ces preuves incomplètes aujourd'hui ne deviendraient jamais démonstratives. Au fait, Galilée apportait des preuves qui ont été reconnues fausses depuis, comme celles tirées du flux et du reflux de la mer dans sa théorie des marées ; et Blaise Pascal lui-même, pauvre théologien et grand mathématicien, un demi-siècle plus tard, déclarait encore dans ses Provinciales que le mouvement de la terre et la fixité du soleil manquaient d'arguments irréfragables et probablement ne les acquerraient jamais. D'autres, au contraire, étaient disposés à croire que le système de Copernic remplacerait celui de Ptolémée, et que tous les jours les découvertes de la science lui concilieraient de nouveaux partisans. Ceux-là en concluaient que c'était bien le cas d'interpréter sans abus les passages de la Bible qui faisaient difficulté dans un sens métaphorique, ou comme une condescendance à l'opinion vulgaire du peuple auquel elle s'adressait. Au-delà de ceux qui étaient capables d'avoir une opinion, il y avait le suffrage universel de ceux qui paraient au hasard, prenaient un parti pour des motifs qui n'avaient rien de scientifique ou de théologique, et qui augmentaient les vaines clameurs autour d'un procès très-étiqué.

Dans cet état de chose que personne ne contestera, que faire vis-à-vis de Galilée sur la discrétion duquel il était impossible de compter ?

Le parti le plus honnête et le plus efficace n'était-il pas de le citer amicalement et comme en conciliation devant un tribunal ecclésiastique ; d'en choisir les consultants et les conseillers parmi les partisans d'une jurisprudence théologique qui regardait le système de Copernic comme incompatible avec les lois de l'exégèse chrétienne ; de lui faire part de cet arrêt en termes courts ; de le condamner à de simples précautions de conduite comme écrivain et comme professeur ; de l'intimider par la perspective de peines plus réelles s'il tombait en récidive ; mais s'il donnait sa parole d'obéir, de le renvoyer avec égard et honneur : après quoi d'attendre et de suivre le cours des événements ? Or, n'est-ce pas vraiment ainsi que Paul V et son ministre ad hoc, Bellarmin, se conduisirent envers l'homme de génie de Florence ?

Maintenant qu'arriva-t-il ? ce que la nature des choses devait faire pressentir d'après le caractère donné de Galilée. Galilée ne voyait rien de beau comme ses découvertes, rien d'utile, rien d'admirable comme les progrès qu'il faisait dans la connaissance des révolutions du ciel. Mais des révolutions de la terre, il n'en avait cure, et l'Italie, par le contre-coup de ses systèmes, eût-elle dû être ravagée comme au temps d'Attila ou de Genseric, c'était à son moindre souci. La Papauté était dans l'attitude inverse : elle disait, elle aussi, aux hommes de génie : Que n'importe vos découvertes, si vous n'apportez la peste ? et elle devait agir en conséquence.

Galilée, qui savait bien que les Congrégations Romaines ne badinaient pas en Espagne et en Italie, garda d'abord tous les ménagements désirables et promis, puis il se laissa piquer par l'ambition de la renommée et asticoter par les chicanes que sa situation comportait.

Le haut clergé lui voulait du bien et le lui témoignait en cent manières, mais aucune de ces manières ne lui allait, et il les aurait sacrifiées toutes pour une autre bienveillance qui eût consisté à élargir le cercle de Pompilius que la prudence romaine avait tracé autour de son enseignement. A peu à peu, il lui sembla qu'il avait obtenu ce qu'il désirait, il s'aguerrit, il fit pas mal de contrebande de ses idées avec les savants étrangers, dont plusieurs hérétiques. Il essaya, comme un journaliste sous une légulation restrictive de l'essai, jusqu'au point d'aller par voie d'allusion et tout l'art de dire sa pensée, en la dissimulant. Quand il arrivait que ses hardiesses passaient, il en prenait texte pour en essayer d'autres qui le faisaient empiéter un peu plus avant sur le terrain prohibé.

A la fin, et ce fut son fameux Dialogue qui ajouta la dernière goutte au vase débordant, ce dilemme se trouva posé entre Galilée et la cour de Rome : Galilée pourra-t-il être un insolent qui se joue de sa parole et de la majesté de la justice, ou la cour romaine renverra-t-elle à l'ingrat qui abuse de sa patience, le rôle de dupe qu'il lui destinait ? L'option n'était plus douteuse.

Après les délibérations qui avaient été prises sous Paul V, et dont les raisons militaient encore, Urbain VIII n'entendait pas être mystifié par un homme d'un mérite incontestable dans les sciences physiques, mais insouciant des intérêts religieux de sa patrie, et il résolut de le rendre prudent, grâce à l'intimidation d'un second procès plus significatif que le premier. (1)

De graves raisons ont donc amené les Papes à imposer silence à Galilée. Ils voyaient dans la persistance de ce dernier à maintenir son système comme certain un véritable danger. Ne pouvant le contenir dans les bornes de la sagesse et de la prudence, et qui étaient alors les seules acceptables, celles de l'hypothèse, ils eurent recours à l'intimidation. Qui peut leur en faire un crime ? Qui peut leur reprocher un acte de haute police dont tout le monde a profité et dont personne n'a souffert, pas même Galilée ?

Est-ce que tous les jours dans la famille, dans la société, pareille intimidation ne s'exerce pas, d'une façon ou d'une autre, et cela pour le bien général ? Direz-vous que l'interdit civil est une injustice ? Cependant ceux que la loi prive de l'exercice de certains droits, ont-ils cessé d'être des êtres libres. Pourquoi leur refuse-t-on le privilège d'agir librement dans un ordre ou dans un autre ; sinon parce que leur action non comprimée déterminerait infailliblement des désastres de fortune ou d'autres malheurs ? Et a-t-on pour ces interdicts les mêmes égards dont Galilée a été l'objet de la part du St. Siège ? Et puis Galilée pouvait-il être libre de donner comme certain ce qui ne l'était pas, ce qu'il n'établissait lui-même que d'une manière boiteuse, l'appuyant de preuves dont la grande partie était fautive ; avait-il le droit de bouleverser les esprits et d'appeler des cataclysmes religieux et sociaux au nom d'un système non démontré. Poser ces questions, c'est les résoudre, et les résoudre comme les ont résolus Paul V et Urbain VIII.

Et puis, quand bien même la tranquillité religieuse et même sociale n'aurait point été menacée en Espagne et en Italie par les théories de Galilée, n'était-ce point rendre à la science un véritable service que de la forcer à poursuivre les découvertes de Copernic et de ses partisans, en lui rappelant que ces découvertes, pour donner au système le degré de certitude voulu, appelaient d'autres études, d'autres lumières ? Les efforts de la Papauté pour empêcher le système de Copernic de jouir prématurément des bénéfices d'une thèse certaine, ont donné un branle considérable à la science astronomique. Sans l'intervention providentielle des Papes en cette affaire, sans la persistance pleine de sagesse avec laquelle ils se sont opposés à ce que l'hypothèse devint thèse avant le temps, c'est-à-dire avant des preuves suffisantes, on n'aurait point vu les plus grands esprits, au sein du clergé et de l'état laïc, se vouer de toutes leurs forces à l'étude du monde céleste, et la science n'aurait point été enrichie des découvertes qui honorent le plus l'intelligence humaine. Tous les gens sensés sont d'accord sur ce point.

Quand la science eut fait les découvertes que j'ai rappelées plus haut ; quand elle eut classé le système de Copernic comme il le méritait ; quand ce système devint le plus accrédité, le plus plausible, le plus communément adopté, le pape Pie VII donna sa sanction à la décision par laquelle le St. Office, le 17 septembre 1822, permettait à la théorie de l'immobilité du soleil et de la mobilité de la terre d'avoir son libre cours. Alors tout danger était passé : on marchait avec plus d'assurance, les Esprits étaient calmés. On songeait si peu à démolir les saintes Ecritures, qu'on continuait, comme on continue encore aujourd'hui, à parler leur langage. On continuait à faire marcher le soleil : la science elle-même persistait à dire ce qu'elle n'a pas cessé de dire depuis : le lever, le coucher du soleil son passage au méridien, etc.

Et c'est ainsi que tout a conspiré depuis deux siècles et demi pour justifier la conduite des Papes dans l'affaire de Galilée. A ceux qui ont l'injustice, à l'hérésie, l'histoire répond que l'Eglise n'a point erré, qu'elle a été juste et que sa conduite est marquée de l'effigie de la sagesse et de la prudence.

(1) L'ANNÉ MORLÉ : Incartades libérales p. 310 et suivantes.

(A continuer.)

FERRONNERIES

POELES!
FERRONNERIES!!
FERBLANTERIES!!!

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER
MARCHAND DE
FERRONNERIES
ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES
EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poêles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit :

AMERICAN BASE BURNER
Manufacturé par Turnbull & Co.

C'est le plus parfait que l'on connaisse.
M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.
Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lui est pas à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES,
FERRONNERIES,
FERBLANTERIES,
COUTELIERIES,
COUCHETTES EN FER,
Etc., etc., etc.

Rendez visite à

L. J. A. SURVEYER,
No. 254 Rue Craig
MONTREAL.
1er Novembre, 1873.

MAGASIN CANADIEN
DE
FERRONNERIES

H. BELIVEAU
IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES
ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul
MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet

D'HUILE,
TEREBENTINE,
PEINTURES,
MASTIC,
VERNIS,
VITRES,
ETC., ETC.

AUSSI

Poeles de toutes sortes
TELS QUE

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,
POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

LE DÉPARTEMENT DE LA FABRIQUE DES ARTICLES
sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,
d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin.

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL
MONTREAL.
1er Novembre, 1873.

ANNONCES NOUVELLES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

N'assure que les Propriétés des Fermes et les Résidences détachées

ACTIF EN ARGENT..... \$500,000.
DÉPOT DU GOUVERNEMENT... \$100,000.

BUREAU:
No. 245, RUE ST. JACQUES
MONTREAL.
E. H. GOFF, Gérant.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille piastres déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.

2me. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

3me.—Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et à l'Agricultural est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.

1er. Août 1873. fm-51.

Etablissement Canadien

DE

Meubles de Menage
(fondée en 1854)

449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

Entre les Rues St. Pierre et McGill

On trouvera dans les vastes entrepôts de cette maison, l'un des assortiments des plus variés et des plus considérables de la Puissance.

Le sousigné, confiant dans la réputation qu'il a justement acquise dans cette branche de commerce, espère la relever davantage par les sacrifices qu'il vient de s'imposer pour faire rivaliser son établissement avec les plus célèbres du Canada.

Sa collection de

MEUBLES EN PALISSANDRE
MEUBLES EN ACAJOU
MEUBLES EN BOIS DE ROSE
MEUBLES EN NOYER NOIR
MEUBLES EN ERABLE PIQUEE
MEUBLES EN ERABLE ONDÉE
ETC., ETC., ETC.

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée pour fini dans l'exécution et la modicité des prix.
M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.

Les articles achetés dans son établissement sont livrés à domicile, à bord des bateaux à vapeur et aux Galeries Chemin de Fer sans charge extra.

Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Couvents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professions libérales, etc, sur les avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronisant son établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. E. PARISEAU
449, Rue Notre-Dame,
Entre les Rues St. Pierre et McGill
MONTREAL.
na-10

Echantillons Emploie à la maison ou en voyage. Gratuits. Gratifiés. Gratifiés. Gratifiés.

Emploie à la maison ou en voyage. Gratifiés. Gratifiés. Gratifiés. Gratifiés.

ble, honorable, et paye mieux que tout ce qui peut vous être offert. Salaires argent comptant, et échantillons envoyés gratis. Adressez au plus vite chez Clément, Daniels & Co., 255 Rue Notre Dame, Montréal.

MARCHANDS-TAILLEURS.

M. T. SARAULT,
MARCHAND-TAILLEUR
No. 213, RUE MCGILL
EN GEOS ET EN DETAIL

COUPE SANS EGAL
PAR LA JUSTESSE ET LA FORME

L'ASSORTIMENT A MEILLEUR MARCHÉ ET LE PLUS CONSIDÉRABLE D'HABILLEMENTS DE SAISON

M. T. SARAULT est à même de fournir dans le plus court délai toutes les Commandes qui lui seront adressées.

Montréal, 3 Mai 1873.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE
No. 55, Rue St. Jacques
MONTREAL

Fonds d'approbation souscrit \$3,000,000

Fondée le 14 Avril 1872

Fonds Permanent
à souscrire \$100,000, en parts de \$100 et payables DIX pour cent tous les trois mois.
Le dividende pour les six mois finissant le 1er Mars, a été au taux de neuf pour cent par an, ce qui a cependant laissé des profits considérables pour porter au fonds de réserve.

Département d'Epargnes
SIX pour cent pour sommes au-dessous de \$500 prêtées à court avis, CINQ pour cent pour sommes au-dessus de \$500.
SEPT pour CENT pour toutes sommes prêtées à termes fixes de plus de trois mois.

F. A. QUINN,
Sec.-Trés.
na-72

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA CITOYENNE" DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de
S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal

BUREAU CENTRAL
175, RUE ST. JACQUES
MONTREAL

SIR HUGH ALLAN Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,
Gérant du Département de la Vie.
17 Janv fm-12

La Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.

Voici un témoignage qui parle de lui-même et qui vient augmenter le nombre déjà très-grand que possède cette excellente compagnie :

{ Pointe-Clair, comté de Jacques-Cartier, 5 septembre 1873.

E. H. GOFF, Ecr., Gérant de la Compagnie de l'Assurance Agricole, 245, rue St. Jacques, Cher Monsieur,

Veillez accepter mes meilleurs remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez couvert la perte de ma grange embrasée par le feu de la foudre, lundi dernier. Les avantages offerts par votre compagnie, savoir : Assurance contre la perte ou le dommage causé par le feu ou la foudre, autant que la promptitude avec laquelle la compagnie s'empresse de couvrir les pertes, sont appréciés à leur valeur par la population de notre endroit.

Je suis, Monsieur,
Votre dévoué,
JOSEPH DAoust

GRAINES DE FLEURS ET DE JARDINS

Envoyées par la Maille dans toutes les parties de la PUISSANCE.

Notre Chromo "LA PETITE FLEURISTE" une magnifique Gravure de Salon, mesurant 17 x 22 pouces, est envoyée gratis à toute personne nous favorisant d'une commande au montant de CINQ PIASTRES.

Ecrivez pour notre CATALOGUE, lequel sera envoyé par la Maille à tous ceux qui le désireront.

CHASE BROTHERS & BOWMAN,
FLEURISTE,
OSIWA, ONT.
6 février 1871. c-f-21

AUX IMPRIMEURS ET MARCHANDS DE MUSIQUE

3 Paires de Casses de musique nonpareil A VENDRE A CE BUREAU A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES.

S'adresser à
A. OUMET, Ecr.
Bureau du Franc-Parleur, 22 rue St. Gabriel, Montréal.

MADAME GRENIER
GARDE MALADE
No. 8, RUE JACQUES-CARTIER, No. 8,
Près la Rue des Commissaires.
Montréal, 5 avril 1873.

MEDICAMENTS.

VINEGAR BITTERS
PURELY VEGETABLE FREE FROM ALCOHOL
DE WALKER'S CALIFORNIA VINEGAR BITTERS
PURELY VEGETABLE FREE FROM ALCOHOL

LE CALIFORNIA VINEGAR BITTERS DU Dr. WALKER est une préparation purement végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extraites sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande : "D'où vient ce succès sans exemple du Vinegar Bitters ?" Voici notre réponse : Ce remède écarte tous les sujets de maladie et rend la santé au malade. C'est le grand purificateur du sang et le principe vivifiant, un rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les qualités remarquables du Vinegar Bitters pour guérir les maladies auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en même temps qu'un tonique, guérissant la Congestion ou l'Inflammation du Foie et des Organes viscéraux dans les maladies bilieuses.

LES QUALITÉS DU Vinegar Bitters du Dr. Walker sont Ajutives, Diaphorétiques, Carnitatives, Nutritives, Laxatives, Diurétiques, Sédatives, Anti-irritantes, Sudorifiques, Altératives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES, proclament le Vinegar Bitters comme le plus merveilleux fortifiant du système affaibli.

En suivant les instructions, les EFFETS DE CE REMÈDE se font bientôt sentir, pourvu que les cas ne soient pas curés par un poison minéral ou autres moyens, et les organes vitaux ravagés d'une manière irréparable.

LES FIEVRES BILIEUSES ET INTERMITTENTES si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières dans tous les Etats-Unis et principalement celles du Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, et beaucoup d'autres, avec leurs vastes tribunaux dans tout notre pays, en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sécheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de forts dérangements de l'estomac et du foie, et des autres conduits intestinaux. Pour traiter ces maladies, il faut essentiellement un purgatif exerçant une puissante influence sur ces différents organes. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas de cathartique comparable au Vinegar Bitters du Dr. Walker, chassant aussi promptement les matières visqueuses qui surchargent les intestins tout en stimulant les sécrétions du foie, et rendant la santé à tous les organes digestifs.

METTES LE CORPS A L'ABRI DES MALADIES en purifiant tous ses fluides au moyen du Vinegar Bitters. Aucune épidémie ne peut attaquer un système ainsi prémuni.

DYSPEPSIE OU INDIGESTION, Migraine, Douleur dans les épaules, Toux, Oppression de la poitrine, Vertiges, Eructations aigres de l'estomac, Mauvais goût de la bouche, Attaques bilieuses, Palpitation de cœur, Inflammation des poumons, Douleur dans les reins, et cent autres symptômes douloureux, produits par la Dyspepsie. L'essai d'une bouteille prouvera plus qu'une longue réclame.

LES SCROFULES, OU MAL DU ROI, Tumeurs blanches, Ulcères, Erysipèles, Torticolis, Gouttes, Inflammations scrofuleuses, Inflammations indolentes, Affections mercurielles, Ulcères invétérés, Eruptions de la peau, Maux d'yeux, etc., etc. Pour toutes ces maladies ainsi que pour toutes les autres maladies constitutionnelles, le Vinegar Bitters de Walker a prouvé sa puissance curative dans les cas les plus obstinés et les plus rebelles au traitement.

DANS LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES ET CHRONIQUES, Goutte, Fièvres bilieuses et intermittentes, Maladie du Sang, du Foie, des Reins et de la Vessie, ces Amers n'ont pas de rival. Ces maladies proviennent d'un sang vicié.

MALADIES DES TRAVAILLEURS. — Les personnes s'occupant de peintures et métaux tels que plombiers, compositeurs, batteurs et mineurs, à mesure qu'ils avancent en sont sujettes à la paralysie des intestins. Pour s'en prémunir, prendre de temps en temps une dose de Vinegar Bitters de Walker.

POUR LES MALADIES DE PEAU, Eruptions, Dartres, Herpes, Pustules, Taches, Boutons, Clous, Furoncles, Impétigo, Tégime, Mal d'Yeux, Erysipèles, Gale, Décolorations de la peau, Humeurs et maladies de la Peau, quels que soient leur nature et leur nom sont littéralement arrachés et déracinés en peu de temps par l'usage de ces Amers.

TAIE, VER SOLITAIRE ET AUTRES VERS se lègent dans le corps de tant de milliers de personnes, sont efficacement détruits et chassés d'auant remède, aucun vermifuge, aucun anthelmintique, ne dégage le corps de ces vers, comme ces Amers.

DANS LES MALADIES DES FEMMES, jeunes et vieilles, marries ou non, lors de la puberté, ou au retour d'âge, ces amers toniques exercent une telle influence, que l'amélioration se fait sentir promptement.

PURIFIEZ LE SANG VICIE dès que vous vous apercevez que les impuretés se font jour dans la peau sous forme de boutons, éruptions ou ulcères; purifiez-le dès que vous vous apercevez qu'elles obstruent les veines et s'y traitent; purifiez le sang, dès qu'il tend à se corrompre; vos sensations vous indiqueront le moment. Gardez votre sang pur, et le bien-être du système s'en suivra.

R. K. McDONALD & CO.
Pharmaciens et Ag. Gén., San Francisco, Cal., et coin de Washington et Charlton Sts., N. Y.
Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands de Drogueries.

\$5.00 à \$20.00 par jour. Agents de

Toutes les classes d'ouvriers des deux sexes, jeunes ou vieux, tout plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir, ou pendant tout le jour, qu'a n'importe quel autre emploi. Détails gratis.

Adressez à
G. STINSON & CIE,
Portland, Maine.

AVIS AUX EXPÉDITEURS

Ceux qui envoient des marchandises par les vapeurs *Abyssinian* et *Athenian*, voudront bien ne pas envoyer après (6) six heures et demi du soir, afin d'éviter tout retard et toute confusion.

F. X. O. METHIOT.
of-63 Montréal, 10 juillet 1874

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur."
ÉTABLISSEMENT
D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS
THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES,
ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal :

Canada \$3.00 par année
(Payable d'avance)
Etats-Unis (en or) ... \$3.50 "
(Payable d'avance)

Par numéro, 3 centims.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centims par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces :

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc. publiés dans le corps du Journal parmi la matière courante, 2 centims par mot pour chaque insertion; même prix pour les nécrologies. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centims la ligne pour la première insertion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

BUREAU DU "FRANCO-PARLEUR"
22, Rue St. Gabriel, Montréal,

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que :

PLACARDS,
FACTUMS,
LIVRES,
CIRCULAIRES,
CARTES DE VISITES,
etc., etc.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

PUBLICATIONS :

Toute personne qui aimera à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouveront à ce bureau les publications suivantes :

Collection complète de la Comédie Infernale (en cinq livraisons, 50c. chaque)..... \$2.50
Dialogue sur une Question Importante..... 15
Premier Fascicule des Pièces Justificatives de la Comédie Infernale, (mémoire de J. B. Charles Bédard, prêtre)..... 40
Second Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Mgr. J. N. Provancher, Ev. de Jolipolis)..... 10
Troisième Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Messire J. Marcoux)..... 15
FIORETTI VESCOVILLI, extrait des Mandemens, Lettres Pastorales, etc., de Mgr. de Montréal (vendu au profit de la construction de la Cathédrale de Montréal)..... 1.00
Réponses au Premier Factum de l'Université-Laval..... 15
Réponses au Second Factum de l'Université..... 10
Les Quatre Lettres..... 10
Une Conversation (faisant suite aux Quatre Lettres)..... 10
La Télégraphie Sacerdotale..... 10
Le Grand-Vicaire Raymond et le Libéralisme-Catholique..... 10
Il y a du Libéralisme en Canada..... 10
Quelques Considérations sur les Réponses de quelques Théologiens de Québec aux questions proposées par Mgr. de Montréal et Mgr. de Rimouski, etc., etc..... 30
Vie de Mre J. R. Paré, archevêque, curé de la paroisse de St. Jacques le majeur..... 20
Annales Religieuses et Historiques de la paroisse de St. Jacques le majeur..... 35
Index Analytique des Décisions Judiciaires rapportées de 1861 à 1871, etc., broché..... 3.00
Du Modérantisme ou de la Fausse Modération..... 25
Le Rev. P. Jacques Marquette, S. J., notes de voyage à la découverte du Mississippi. 25
Lettres d'une Papisse..... 10
Le Don Quichotte montréalais sur sa Roccante ou M. Dessaulles et La Grande Guerre Ecclésiastique..... 40
Lettres à un Député..... 25
(Frais de poste non compris)

REMARQUES

Les correspondants sont priés de n'écrire que pour apprendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du Franc-Parleur, pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR
22, Rue St. Gabriel, Montréal.